



## **AUGMENTATION DE CAPITAL DE 512 K€ PAR EXERCICE DE BONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS (BSA 2018)**

- **Confiance des actionnaires historiques**
- **Prix d'émission : 0,20€ par action, représentant une prime de 15,7% sur le cours de l'action NEOLIFE des 3 derniers mois<sup>1</sup>**
- **2,56 millions de nouvelles actions émises portant le nombre de titres en circulation à 33.415.268**

**Le Directoire de NEOLIFE (Euronext Growth : FR0011636083 – ALNLF), acteur majeur des éco-matériaux issus des technologies vertes et reconnu pour son innovation en solutions constructives durables, s'est réuni en date du 30 novembre 2018. Cette réunion a permis de constater l'exercice de 5.121.364 BSA 2018 portant le capital social de l'entreprise à 33.415.268 actions.**

Les 2.560.682 nouvelles actions émises, à un prix de 0,20€ par action, matérialisent ainsi une augmentation de capital de 512 K€.

« La réalisation de ces exercices de BSA vient renforcer les fonds propres de l'entreprise et témoigne de la confiance de nos actionnaires historiques. Je tiens à les remercier à cette occasion. » a déclaré Florence Moulin, Présidente du Directoire de NEOLIFE.

Au 30 novembre 2018, 20.001.736 BSA 2018 émis peuvent encore être exercés sur les 28.783.304 BSA 2018 attribués gratuitement aux actionnaires le 3 septembre dernier.

Les BSA 2018 (code ISIN : FR0013356243) sont cotés et échangeables sur Euronext Growth Paris depuis le 30 août 2018.

Toutes les informations relatives à l'attribution gratuite des BSA 2018 sont disponibles dans le communiqué de presse du 22/08/2018 sur le site internet de NEOLIFE.

### **Prochain communiqué financier :**

Chiffre d'affaires annuel 2018, le 16 janvier 2019 après bourse.

---

<sup>1</sup> VWAP moyen sur la période du 03/09/18 au 30/11/18



## En savoir plus...

### NEOLIFE<sup>®</sup>

**NEOLIFE<sup>®</sup>, créateur d'éco-matériaux pour espaces durables**, est une société française fondée en 2012. Elle conçoit des solutions constructives à caractère environnemental - bardages, persiennes et terrasses - destinées aux professionnels de la construction soucieux de bâtir des logements, des bâtiments tertiaires et des aménagements paysagers éco-responsables. NEOLIFE<sup>®</sup> participe ainsi à une nouvelle philosophie de la construction, centrée sur trois valeurs essentielles : le développement durable, l'innovation et l'humain.

**Premier éco-matériau créé par NEOLIFE<sup>®</sup>, VESTA<sup>®</sup>** (Vegetal Ecological Stable Timber Advantage) allie la naturalité du bois à la résistance du minéral. Il contient un taux exceptionnel de fibres de bois renforcées – jusqu'à 92% - issues de déchets de scieries revalorisés et sains. Ces déchets de bois sont issus de forêts européennes gérées durablement et amènent une faible empreinte carbone. Tous ses composants sont vierges et garantissent aux solutions NEOLIFE<sup>®</sup> une grande valeur ajoutée environnementale.

L'éco-matériau VESTA<sup>®</sup> possède des renforts techniques au cœur de sa matière qui lui confèrent un caractère particulièrement résistant aux outrages esthétiques de l'humidité, des insectes et des UVs. Ses caractéristiques mécaniques alliant légèreté, souplesse et solidité permettent à NEOLIFE<sup>®</sup> de concevoir des solutions dont les performances répondent aux normes élevées de résistance au feu, aux chocs, au vent ou aux séismes.

Pour plus d'informations : [www.neolife-solutions.com](http://www.neolife-solutions.com)

## CONTACT

**NEOLIFE<sup>®</sup>**  
**Sébastien MARIN-LAFLECHE**  
04 78 25 63 08  
[investors@neolife-solutions.com](mailto:investors@neolife-solutions.com)

